

FORMATION : EVACUATION DES LOCAUX

DUREE

3 heures de face à face pédagogique

PUBLIC CONCERNE

Tout public de votre structure

OBJECTIF

L'unité d'enseignement "Evacuation des locaux" a pour objectif de faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile, conformément aux dispositions des articles 4 et 5 de la loi 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.

PROGRAMME

- Les connaissances et spécificités de votre établissement
- Les moyens de secours
- Le plan d'évacuation
- L'alarme incendie de votre établissement
- Le tableau de sécurité incendie (SSI : Système Sécurité Incendie)
- L'alerte
- L'évacuation
- Visite et localisation sur votre site
- Exercice « Evacuation du site » en fonction de vos possibilités

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Exposés, discussions, démonstration des gestes, pratiques des gestes
Evaluation de l'acquisition des gestes de secours et d'évacuation des locaux au moyen de cas concrets

ENCADREMENT

Formateur qualifié en pédagogie, sapeur pompier de formation, formateur dans le domaine du secourisme

DIPLOME DELIVRE

Attestation de formation « EVACUATION » délivré par l'UDPS 68